

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE CHABOT ET DE L'OASIS

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'établissement de l'école Chabot et de l'Oasis, tenue le mardi 8 décembre 2025, à 18 h 30, à la bibliothèque de l'école de l'Oasis.

ÉTAIENT PRÉSENTS

BOUFFARD, Steve	Représentant des parents
DUPONT, Christina	Représentante des parents
FERLAND, Nancy	Représentante du personnel enseignant
LE NORMAND, Servane	Représentante des parents
LÉPINE, Marie-Michèle	Représentante des parents
POTVIN, Karine	Représentante du personnel enseignant
POULIOT, Christine	Représentante des parents
SASSEVILLE, Marie-Josée	Représentante du personnel enseignant
SAVOIE, Sonia	Représentante du personnel enseignant
TREMBLAY, Audrey	Représentante du service de garde
TURCOTTE, Lorianne	Représentante du personnel professionnel
COLLIN, Audrey	Directrice adjointe
PRIMEAU, Chantal	Directrice

ABSENTS

BÉRUBÉ-GARNEAU, Kathleen	Représentante des parents
FORTIER, Claudia	Représentante des parents
GAGNÉ, Claude	Représentant de la communauté
GEOFFROY, Anne-Marie	Représentante du service de garde

Madame Nathalie Garneau agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de la rencontre à 18 h 36.

Mme Primeau valide le quorum.

2. Mot de bienvenue et présentation des membres

Mme Primeau salue les membres du conseil d'établissement.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Lépine d'adopter l'ordre du jour du 8 décembre 2025 sans ajout.

CÉ-25/26-12

Adopté à l'unanimité

4. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

Mme Primeau précise le rôle et les pouvoirs des membres du public aux membres du conseil d'établissement. Ceux-ci ont droit à dix minutes en assistance et à poser des questions au conseil d'établissement. Le conseil d'établissement délibère par la suite.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025

Il est proposé par Mme Dupont d'adopter le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025.

CÉ-25/26-13

Adopté à l'unanimité

6. Suivi au procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025

Mme Primeau fait le suivi du procès-verbal du 21 octobre 2025.

Elle mentionne que lorsqu'il y a des suivis à faire, elle les remet en point à l'ordre du jour.

Deux parents qui s'étaient présentés pour siéger sur le conseil d'établissement ont accepté d'être membre substitut pour l'année 2025-2026.

Le Point « Régie interne du service de garde » est discuté à ce moment de la séance.

Des changements seront prévus graduellement quant au changement de fréquentation des élèves en service de garde.

Les demandes de changement de fréquentation devront être faite à l'aide du formulaire prévu à cet effet et devront s'appliquer pour une durée minimale de 30 jours.

Le service de dépannage sera exceptionnel et les responsables pourront refuser les demandes si ça compromet la sécurité des élèves.

Il est proposé par M. Bouffard d'adopter la proposition de changements de fréquentation.

CÉ-25/26-14

Adopté à l'unanimité

7. Grilles-matières 2025-2026

Mme Primeau présente les grilles-matières 2025-2026 pour les deux bâtiments.

Pour l'école Chabot, aucun changement n'est à prévoir en 2025-2026.

Pour l'école de l'Oasis, l'art dramatique en 1^{re} et 2^e année est remplacé par de la musique.

Il est proposé par M. Bouffard d'adopter les grilles-matières Chabot 2025-2026.

Il est proposé par Mme Le Normand d'adopter les grilles-matières Oasis 2025-2026.

CÉ-25/26-15

Adopté à l'unanimité

8. Budget 2025-2026

Avant de discuter du budget, Mme Primeau propose à madame Audrey Tremblay, technicienne du service de garde en remplacement de Mme Geoffroy, de se présenter. Celle-ci parle de son cheminement professionnel et mentionne être enthousiaste d'intégrer les équipes de Chabot et Oasis.

Mme Primeau mentionne que le sommaire transmis aux membres du conseil d'établissement a été travaillé en collaboration avec la comptable attitrée à notre école. L'année financière s'est terminée avec un léger déficit.

En 2024-2025, des chaises en bois usagées de l'école de l'Oasis ont été remplacées par de nouvelles chaises.

Il est proposé par Mme Le Normand d'adopter le budget 2025-2026.

CÉ-25/26-16

Adopté à l'unanimité

9. Politique d'intégrité intellectuelle - Chabot

La politique d'intégrité intellectuelle du programme primaire du baccalauréat international de l'école Chabot a été transmise aux membres du conseil d'établissement pour approbation. Celle-ci a été révisée en 2024 par les coordinatrices de l'école Chabot.

Mme Collin mentionne que la politique linguistique est en lien avec les nouvelles règles de conduite au primaire.

Il est proposé par M. Bouffard d'adopter la politique d'intégrité intellectuelle 2025-2026.

CÉ-25/26-17

Adopté à l'unanimité

10. Contenu obligatoire – Compétences personnelles et sociales

Mme Sasseville présente ce point aux membres du conseil d'établissement.

Le contenu obligatoire des compétences personnelles et sociales est généralement présenté aux élèves par le ou la titulaire de classe.

Des thèmes et des compétences doivent être présentées pour chaque niveau scolaire.

11. Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire

Mme Primeau mentionne aux membres du conseil d'établissement que ce règlement doit être adopté préalablement au conseil d'établissement.

Ce règlement qui réfère à des principes et des comportements attendus est obligatoire au niveau ministériel et doit être adopté dans toutes les écoles.

Il est proposé par Mme Sasseville d'approuver le règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire.

CÉ-25/26-18

Adopté à l'unanimité

12. Activités éducatives – campagnes de financements 2025-2026

Mme Savoie mentionne que les enseignants de la 6^e année à l'école Chabot désirent faire la vente de fondue avec la compagnie Chocolats Favoris.

Deux autres campagnes seront mises en branle à l'école Chabot. Une boutique en ligne de vêtement promotionnels aux couleurs de l'école Chabot et des Cavaliers (équipes de parascolaires) et la vente de billets pour assister à une partie des Remparts de Québec.

Il est proposé par Mme Dupont d'approuver les activités éducatives et campagnes de financement 2025-2026.

CÉ-25/26-19

Adopté à l'unanimité

13. Photos scolaires 2026-2027

Mme Primeau demande aux membres du conseil d'établissement s'ils sont en accord d'interpeller la compagnie Photo Repensée pour l'an prochain.

Comme la compagnie est très populaire il est important de prévoir d'avance afin de s'assurer une place pour l'année suivante.

Il est proposé par Mme Pouliot d'approuver la reddition des projets éducatifs 2024-2025.

CE-25/26-20

Adopté à l'unanimité

14. Capsule vidéo 5 : Fonctionnement d'un conseil d'établissement

La capsule vidéo 5 a été transmise par message électronique.

15. Capsule vidéo 2 : La nouvelle gouvernance scolaire

La capsule vidéo 2 a été transmise par message électronique.

16. Capsule vidéo 7 : Verbes utilisés et distinction

La capsule vidéo 7 a été transmise par message électronique.

17. Questions diverses

Aucune question n'est posée à ce moment de la séance.

18. Programme d'éducation à la sexualité et COPS

Le programme d'éducation à la sexualité s'intègre dorénavant dans le programme de culture et citoyenneté québécoise et dans le contenu obligatoire en orientation scolaire et professionnel (COPS).

19. Régie interne du service de garde

Mme Primeau informe les membres du conseil d'établissements des changements qui seront faits au niveau des changements de fréquentation dans la régie interne du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027.

Ces changements iront de pair avec les pratiques déjà en fonction par les autres services de garde du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

20. Ajout d'espace 2026-2027 – Oasis

Mme Primeau mentionne aux membres du conseil d'établissement que les classes modulables annoncées à l'automne 2026 pour l'école de l'Oasis ne seront pas prévues.

21. Communication de la présidence

Mme Pouliot n'a pas de point précis à communiquer aux membres du conseil d'établissement.

22. Communication du représentant au comité de parent

Mme Pouliot fait le suivi de la séance du comité de parent qui s'est tenue le 3 décembre 2025.

23. Communication de la responsable du service de garde

Mme Audrey Tremblay, nouvelle technicienne du service de garde, assurera les suivis aux prochains CÉ pour la présente année scolaire.

24. Communication des représentants de la communauté

M. Gagné est absent lors de la présente séance du conseil d'établissement.

25. Communication de la direction

Mme Primeau mentionne que la période automnale apporte une augmentation d'enjeux de problèmes familiaux.

26. Questions diverses

Il est demandé par madame Dupont si l'offre d'activités parascolaires est suffisante.

L'offre d'activités parascolaires est moins variée cette année entres autres par manque d'inscriptions.

27. Levée de l'assemblée

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, la levée de l'assemblée est proposée par Mme Sasseville à 20h15.

CÉ-25/26-21

Approuvé à l'unanimité

Madame Chantal Primeau
Direction

Madame Christine Pouliot
Présidente